

EN SAVOIR PLUS

L'abbaye de Vaultisant : L'abbaye cistercienne de Preuilly, cinquième fille de Citeaux, est fondée en 1118. Dès 1127 des moines en partent pour fonder **Vaultisant**. Immédiatement se pose le problème de l'eau : il faut assainir le val marécageux en drainant et en canalisant les eaux. « *Sur le terrain apparaissent ces premiers aménagements lus par les textes : non seulement la rivière de l'Alain, mais encore tout le fond de la vallée, sont barrés par une digue en terre de 400 m de long qui canalise l'eau alimentant l'ensemble claustral sur la rive est.* » comme l'écrit Joséphine Rouillard dans son article « Les Cisterciens et l'eau ». C'est aussi l'occasion d'utiliser la force motrice des eaux pour actionner des moulins.



Sur la Communauté de communes

Ce circuit vous est proposé par la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO).



Il est balisé : et porte le N° 14

Vous retrouverez d'autres idées de balade sur notre site: <http://www.vanne-et-othe.com>

Donnez-nous votre avis à contact@vanne-et-othe.com

CONSEILS PRATIQUES

Nous vous proposons un sens de parcours numéroté, qui peut toutefois s'inverser.

Pour votre sécurité

Sur les voies goudronnées, marchez en colonne, face aux voitures bord gauche de la chaussée (art R 4 12-36). En groupe, de plus de 20 personnes, vous devez vous déplacer sur le bord droit de la chaussée, groupés comme un véhicule (art R 4 12-42). Respectez les consignes du code de la route.

RESPECTEZ LA NATURE

Ne prenez pas ces sentiers les jours de chasse de début septembre à fin février.
Attention aux feux de friches.
Restez sur les sentiers délimités.
Passez à distance des animaux.
Ne jetez rien par terre (prévoir des sacs poubelles).
Évitez de traverser les champs, même s'ils ne semblent pas en culture.
Évitez de cueillir les fleurs et de piétiner les plantes.
Certaines fleurs sauvages sont protégées. La nature est fragile, prenez en soin.

Responsabilité

Le fait d'emprunter cet itinéraire n'engage en rien la responsabilité de son concepteur.



PROMENADE - RANDONNÉE N° 14

La Singerie Courgenay



Départ et retour : *Arbre de la liberté*
à côté de la salle communale

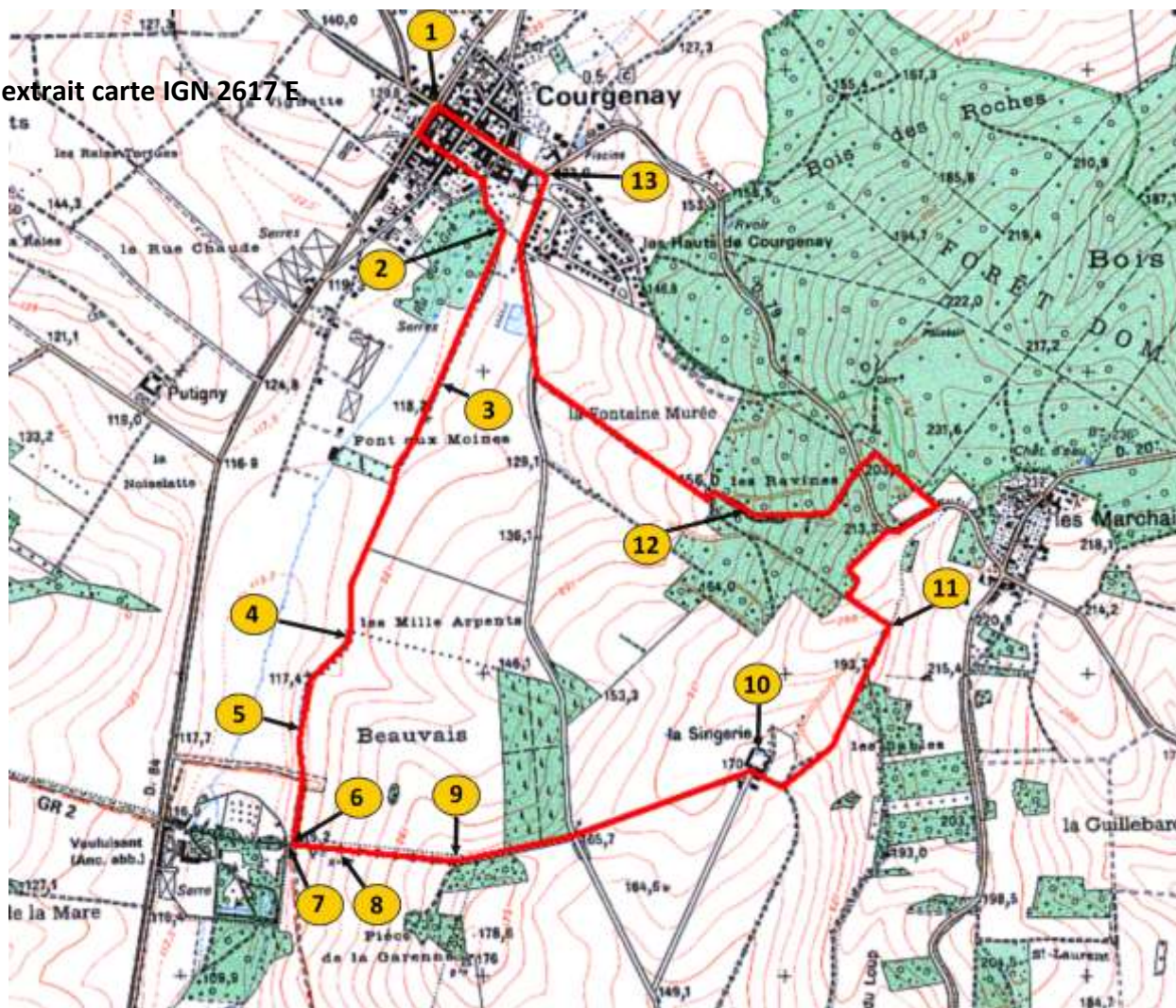
Longueur du circuit : 8,650km

Durée pédestre : 2h30

Dénivelé : 119m



extrait carte IGN 2617 E



1. **Arbre de la liberté** planté en 1789. Tourner à gauche, aller tout droit
2. Passer sur le pont du ru d'Alain, tourner à gauche
3. et prendre le **Chemin des conduits** qui alimentaient en eau Villeneuve l'Archevêque – source de Beaulieu. Continuer tout droit.
4. **Bief alimentant le moulin de Vuluisant.**
5. **Digue et vannes d'irrigation des pâtures.** Continuer tout droit, croiser la promenade- randonnée N°15 Lailly.

6. Sur le **GR2**, entrée de l'eau dans l'ancien moulin à farine.

7. Entrée de l'abbaye cistercienne de Vuluisant : porte St Thomas. Tourner à gauche, en montant.

8. A droite, **ancienne réserve d'eau** qui était alimentée par une éolienne sur un puits de 80m. Continuer à monter.

9. Belles vues sur **les anciennes fermes de l'abbaye de Vuluisant** : Putigny (Courgenay), Toucheboeuf et Beuregard (Lailly).

10. Continuer tout droit, traverser une petite route, arriver à **La Singerie** : ancienne grange de l'abbaye de Vuluisant vendue comme bien national après la Révolution. La contourner par la droite en montant.

11. Vue sur **les Marchais** (Bagneaux). Tourner à gauche, puis longer le bois à droite jusqu'à la route D79. La suivre sur la droite pendant 200m et tourner à gauche vers la forêt de Vuluisant. Rentrer dans la forêt puis tourner à gauche, recroiser la D79, continuer tout droit.

12. Descendre **dans la ravine** jusqu'à la route vicinale. La prendre sur la droite, pendant 700 m jusqu'au carrefour de la route avec les Marchais D79.

13. Tourner à gauche, passer devant **le lavoir** de Courgenay et rejoindre l'arbre de la liberté.